

Mettre en œuvre une politique routière intégrant les logiques du développement durable

Action 52

Supprimer rapidement l'utilisation de pesticides pour la gestion des bords de routes départementales

Description



Les produits pesticides sont traditionnellement utilisés afin d'éviter la prolifération de la végétation aux pieds des différents supports de signalisation, ou encore de ceux des glissières de sécurité. La protection de la ressource en eau, le développement d'une flore et d'une faune diversifiées plaident pour une suppression rapide de l'utilisation des pesticides.

Pour éviter l'utilisation des pesticides, le Conseil Général expérimente des techniques alternatives visant à éviter d'intervenir pour le désherbage, et reposant sur l'utilisation de plaques « anti-herbe » en plastique recyclé autour des supports de panneaux, ou encore de supports de panneaux en forme de potence. Il poursuit en 2008 une expérimentation visant à implanter des plantes couvre-sol au pied des panneaux et des glissières de sécurité, le travail étant réalisé par des structures d'insertion par le travail.

- Pilotage de l'action
 - 4^{ème} Commission (Infrastructures et Transports)
 - Direction des Services Territoriaux Entretien et Maintenance
 - Maisons du département Infrastructures

- Etat d'avancement
 - Action engagée en 2008

- Indicateurs pour l'évaluation
 - Diminution de la consommation annuelle de produits pesticides

- Contribution de l'action aux orientations du Projet Stratégique Départemental
 - 1 : Révéler, accompagner et ancrer les talents
 - 2 : Permettre à tous de participer à la création de richesses
 - 3 : Valoriser et ménager les ressources
 - 7 : Protéger les plus fragiles et favoriser leur autonomie

